



france•tv

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

COMPTE RENDU CSE RÉSEAU France 3, 30 & 31 AOUT 2022

L'abondance, c'est fini ! L'insouciance, on oublie !... Notre liminaire, [ici](#).

Et la direction aussi fait son liminaire, propos introductif à ce CSE :

On a beaucoup et bien travaillé cet été, c'est le directeur du réseau qui le dit, et on va continuer à travailler beaucoup, à l'entendre : la stratégie de développement du réseau régional est toujours d'actualité, avec selon la direction une plus forte autonomie des cadres régionaux, une augmentation de la production interne sur le mag quotidien, la poursuite du développement des matinales France Bleu / F3. Plus de sport, plus de coopérations éditoriales avec France Bleu, plus d'appli commune ICI...

SEPTEMBRE 2022

Plus d'info sur TEMPO, le projet présenté en juillet en CSE Central, qui signifie la fin des éditions nationales de la 3, avec une bascule de ces créneaux et de l'info vers les régions ? Pas vraiment. Parce qu'on n'en est qu'au stade de « l'idée stratégique », l'équipe projet vient d'être nommée et évidemment va, en toute transparence nous promet le directeur du réseau, échanger avec les représentants du personnel et préciser les choses au fur et à mesure.

Une « idée stratégique », déjà très concrète pourtant

La suppression des JT nationaux de la 3 a été annoncée dans la presse dès juillet, la décision est prise, derrière on déroule le plan – que nous ne connaissons pas. Les organisations syndicales du Siège ont déjà déposé un préavis de grève, les élus et salariés du réseau sont sommés par leurs collègues du Siège à prendre position pour ou contre le projet, pour ou contre la suppression des éditions nationales de la 3... Non, la Cfdt refuse d'entrer dans le piège qui consisterait à opposer les intérêts du Siège à ceux du réseau. La direction doit être d'ores et déjà précise et transparente quant à ses objectifs, les moyens mis en œuvre, les impacts du projet... Pour que nous puissions tous envisager cet avenir proche (septembre 2023 !), prendre des positions claires et peser sur le projet.

La direction revient également sur le numérique et la stratégie éditoriale qui est réorientée depuis début 2022 : de la vidéo au cœur du web, plus de papiers / jour, des formats innovants « d'expression citoyenne », des corners dédiés sur le sport... On apprend que la direction va « ouvrir les échanges », fin 2022 – début 2023, sur l'organisation du numérique.

Un mot aussi sur l'automate de régie, installé à Strasbourg pour y tester cet outil : selon la direction, cet automate « doit nous permettre de proposer de nouvelles perspectives d'évolution des personnels, pas de diminuer les effectifs : renforcer la présence sur le terrain, favoriser la présence sur le numérique ». Un accord d'expérimentation doit être négocié bientôt. Quant à savoir ce qui est entendu par les nouvelles perspectives d'évolution du personnel ou la présence sur le terrain et sur le numérique...

Demain, tous « super contributeurs TV – web, polyvalents – agiles – flexibles – couteau suisse » ?

Autre sujet évoqué : les contrats d'objectifs et de moyens que les directions régionales sont incitées à signer avec les Régions, prévoyant des financements publics de certaines de nos productions – selon le directeur du Réseau, ils sont primordiaux, et il faut que F3 impulse des formations et des pôles d'excellence en région...

SUIVEZ-NOUS SUR

 @cfdt_ftv

 /cfdt.ftv

CFDT-FTV.FR



france•tv

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Travailler et former en région, c'est ce que demande la Cfdt depuis longtemps. Mais attention, pas à n'importe quel prix ; pas de formations au rabais, pas de production en quantité au détriment de la qualité !

La régionalisation reste un projet flou, changeant, insaisissable... Des chaînes de plein exercice annoncées il y a quelques temps, on est passé au projet ICI (corolaire de TEMPO – lire le document direction [ici](#), qui prévoit la prise en charge des créneaux info de la 3 par les régions, avec la contribution de la rédaction nationale de la 3 et de France Info. Evidemment, c'est devenu un incontournable à FTV, la direction parle « co-construction » du projet et « ateliers ».

La Cfdt n'est évidemment pas opposée à la co-construction, mais à condition qu'elle soit réelle et que la parole des participants à ces ateliers soit entendue, et se traduise concrètement par des décisions. A condition aussi que nous sortions de la logique du travail à flux tendus, et que nous puissions prendre le temps de débattre régulièrement de notre travail, de nos organisations, de nos audiences, de nos attentes et de nos objectifs.

SEPTEMBRE 2022

ICI ne doit pas non plus servir de véhicule à toutes les transformations désirées depuis longtemps par la direction : poly-compétences, dégradation des conditions de travail, flexibilité des salariés, etc. Et si ICI c'est de la proximité, définissons d'abord ce que nous entendons par proximité et comment nous voulons / pouvons atteindre l'objectif de « plus de proximité ».

En tout cas, la direction confirme qu'elle souhaite discuter de l'organisation du travail (par exemple, en créant un « reporter en résidence »), du JRI monteur etc.

En attendant, concrètement, pour le Réseau, la vie n'est pas un long fleuve tranquille. À chaque CSE son lot de restitutions d'expertises pour risques psychosociaux ou projets anxiogènes, ses comptes rendus de commission santé – sécurité – conditions de travail qui débouchent sur un dialogue de sourd entre les élus et la direction...

Antibes et le projet de déménagement contesté, refusé par les salariés

Pour y voir clair, le CSE a diligenté un expert sur ce projet. Et après restitution de cette expertise, nous ne comprenons toujours pas ce qui peut motiver le déménagement de la station d'Antibes vers Nice, l'abandon de notre bâtiment historique pour une location, l'investissement de plusieurs millions d'euros dans la construction d'un bâtiment dont nous ne serons pas propriétaires, plutôt que dans la réhabilitation de notre site... Un nouveau bâtiment qui appartiendrait à la ville de Nice, porteuse d'un projet de revitalisation des [studios de La Victorine](#).

Que nous dit la direction ?

Le risque inondation est indéniable, notre site actuel est en « zone rouge » - le directeur régional va même jusqu'à invoquer [le risque de tsunami en méditerranée](#) (alors que justement Antibes est moins exposée que d'autres villes côtières en PACA) ... Le déménagement, c'est pour garantir la sécurité des personnels. Ah. Alors déménageons tous les sites en zone potentiellement dangereuse pour notre sécurité : Rouen (au bord de l'eau et proche de sites SEVESO), Strasbourg qui est sur une faille sismique, évacuons la Corse qui serait submergée en cas de tsunami... Mettre les salariés en sécurité à Antibes, c'est possible sans les déménager à Nice – il suffirait d'investir dans le bâtiment existant.

La réhabilitation du site actuel n'est pas une option puisque « le but est de donner un nouvel outil aux normes pour travailler mieux à F3 méditerranée ». Mieux, elle n'a même pas été chiffrée – nous ne disposons donc pas d'éléments de comparaison entre les deux hypothèses, réhabilitation / déménagement. À FTV, on est dogmatique : il y a le dogme de l'open-space, celui du bureau nomade et partagé, et celui de la location de bâtiments au détriment de la réhabilitation. C'est comme ça, on ne discute pas.

SUIVEZ-NOUS SUR

 @cfdt_ftv

 /cfdt.ftv

[CFDT-FTV.FR](#)



france.tv

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

SEPTEMBRE 2022

Un tsunami ? Gageons qu'il sera financier... Impossible de chiffrer précisément notre investissement dans le nouveau bâtiment dont nous ne serons pas propriétaires, dans un contexte d'inflation et d'incertitude financière pour FTV.

Grandiose : on parle ici d'argent public, et on part à l'aveuglette. La décision de déménager est prise, celle de louer au prix fort aussi. Mais on ne sait pas ce qu'on fera du bâtiment qui nous appartient à Antibes, Pire : on ne sait même pas si on arrivera à le vendre et à quel prix.

Grandiose, encore : FTV doit rendre ses bâtiments « vertueux », moins énergivore. Alors pourquoi certains sites historiques attendent-ils depuis des années que des travaux pourtant simples et budgétés – changer les fenêtres-passoires thermiques au montage à Strasbourg par exemple – soient enfin réalisés ?

Et que dire quand on entend la direction expliquer qu'il n'y aura pas de cantine sur le nouveau site parce que la cantine ne « répond pas aux usages de l'avenir », mieux, « c'est un truc de vieux » ? Ah ben oui, le salarié de F3 en région, son truc, c'est le food truck à midi, sandwich saucisse devant l'ordi au bureau, une salade vite avalée dans un « espace restauration » pseudo convivial, un p'tit fast food et tickets resto. On en rêve.

Et quand on comprend que les arguments de la direction pour justifier ce déménagement reposent sur des supposés « usages de demain », sur le potentiel « reporter en résidence », sur l'utilisation accrue de l'UTS, sur l'augmentation du nombre de salariés en télétravail... **On réalise que la pensée magique est un paramètre essentiel dans la conception des projets (immobiliers en tout cas) de FTV. Et que tous, nous allons subir les effets de cette méthode qui consiste à décréter que les choses sont ainsi, c'est comme cela et c'est tout. Effrayant.**

Les salariés du site d'Antibes ne veulent pas de ce déménagement. Entre autres, parce que pour plus de la moitié d'entre eux, il augmente les temps de déplacement domicile/travail, dans une agglomération asphyxiée par la circulation automobile et le manque de transports en commun. Parce que pour eux, une cantine, c'est le lien social et la convivialité. Parce que leur site actuel a toujours su s'adapter aux besoins de la production. Parce que la localisation du nouveau site complique la couverture actuelle de l'ouest de Nice, et l'annonce de la réflexion sur la création d'un BIP dans cette zone ne suffit pas. Parce que cette façon de décider pour les salariés en invoquant d'hypothétiques usages de demain et leur sécurité leur est insupportable. Mais tout va bien, la DQVT va accompagner le projet pour en atténuer la violence.

Grève. RV avec des élus au conseil municipal de Nice. Questions en RP. Expertise et débats en CSE, avis motivé du CSE ([à lire ici](#)). Nous aurons tout fait pour que la direction entende la voix des salariés de Nice. Les représentants de l'Etat au Conseil d'Administration de FTV, qui ont validé le dossier de la direction et cet investissement insensé, seront alertés par nos soins de l'ineptie du projet. Espérons qu'au vu du contexte actuel, ils comprendront que ce déménagement et ses conséquences financières ne fait pas de sens.

SUIVEZ-NOUS SUR

 @cfdt_ftv

 /cfdt.ftv

CFDT-FTV.FR

Un risque grave à France 3 Pays de la Loire

Encore une expertise, portant sur une suspicion de harcèlement moral entre salariés. Une situation qui est la conséquence, aussi, d'une série de décisions de l'ancienne équipe de direction nantaise, qui n'a pas pu, ou su, gérer un service. Fait intéressant, le nouveau directeur régional des Pays de la Loire indique que si une sanction disciplinaire a été prise, elle a été décidée aussi en tenant compte du contexte tel qu'il est d'ailleurs présenté dans le rapport. **Au-delà du « qui a fait quoi », pour une fois, donc, on a aussi essayé de comprendre le « comment on en est arrivé là ».** Un plan d'action va être mis en place, avec les représentants de proximité, et une mission d'intérim pour assurer



france.tv

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

SEPTEMBRE 2022

l'encadrement du service va démarrer avec un salarié du Réseau volontaire, expérimenté, et accompagné pour permettre la reconstruction du service.

Une fois de plus, le débat a porté sur le traitement des signalements de situations de harcèlement par FTV, sur les investigations menées en interne dont les comptes rendus restent secrets y compris pour les salariés interrogés et / ou mis en cause, sur la dévalorisation de la parole des élus qui alertent mais ne sont pas entendus ([lire la délibération des élus ici](#)).

Commission santé, sécurité, conditions de travail du Réseau ([CR à lire ici](#))

Aviwest, encore et toujours : comment l'utiliser en toute sécurité ? Il y a quelques années, des consignes avaient été écrites, puis oubliées et pour finir, chaque antenne, chaque utilisateur ont fini par utiliser cet outil sans précautions aucunes, alors que le risque électromagnétique n'est pas à exclure. Il y a quelques temps, la direction a donc entrepris de réécrire la fiche de consignes de sécurité pour l'Aviwest... Résultat : les deux fiches, l'ancienne et la nouvelle, circulent alors même qu'elles ne disent pas les mêmes choses. Les élus demandent donc que seule l'ancienne fiche, mieux-disante en termes de prévention des risques, soit retenue. Ce que la direction accepte.

Assistants sociales, psychologues du travail, médecine du travail :

- le prestataire « Responsage » ne satisfait pas les élus, qui avaient, dès la mise en place de cette prestation à distance, dénoncé la déshumanisation du traitement des dossiers. Nous mettons également en garde : les RH ne doivent pas renvoyer les salariés sur Responsage, qui n'a pas à prendre en charge toutes les problématiques évoquées par un salarié. Nous attendons toujours le bilan comparatif, promis par D. Ernotte, sur le traitement des dossiers à distance vs en présentiel par un service social physiquement présent.
- Un nouveau prestataire, ACCA, a obtenu le marché « psychologues du travail. Le prestataire précédent a été confronté à une période au cours de laquelle le spectre des RPS s'est élargi, et le lien social s'est délité. Et pourtant, il s'est contenté d'expliquer que ces phénomènes sont communs à toutes les entreprises. Et, donc ???
- Les médecins du travail du Réseau ne font pas tous remonter leur bilan. Alors qu'ils le devraient. Et souvent, les bilans qui remontent ne sont pas commentés, pas précis, ce qui ne permet pas de connaître la situation dans tous les sites ou de disposer d'une photographie globale de la santé au travail dans le Réseau. Les médecins référents, salariés de FTV, ne peuvent pas effectuer leur travail d'analyse. Mais ils notent tout de même une résurgence des TMS et une perte de confiance envers la direction de FTV.

La CSSCT demande aussi à la direction d'élaborer un plan de prévention en accompagnement du projet de test de la régie automatisée à Strasbourg. La direction précise qu'un salarié de Rouen, site initialement choisi pour une expérimentation de cette régie, sera intégré au groupe d'expert travaillant sur le test strasbourgeois.

RH du réseau : on réorganise !

La direction nous annonce vouloir « tenir compte de l'évolution des activités » du secteur RHJ dans le Réseau : besoins des salariés, des managers et des élus doivent être pris en compte en modifiant l'organisation et les attributions des services RH du Réseau. Le poste d'adjoint au DRH évolue vers un périmètre axé sur les relations sociales, la QVT, le développement de la ligne managériale. Lui est rattaché un coordinateur des projets transverses (suivi des instances, dossiers QVT, projets du Réseau, support aux RH de proximité). La responsable développement RH du Réseau voit ses missions s'élargir aux questions « rémunérations et études » (coordination).

SUIVEZ-NOUS SUR

 @cfdt_ftv

 /cfdt.ftv

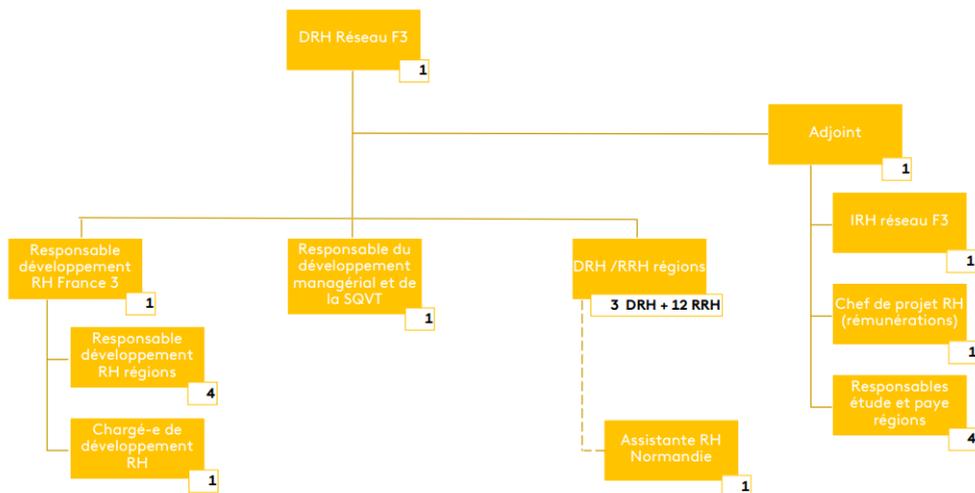
CFDT-FTV.FR



france.tv

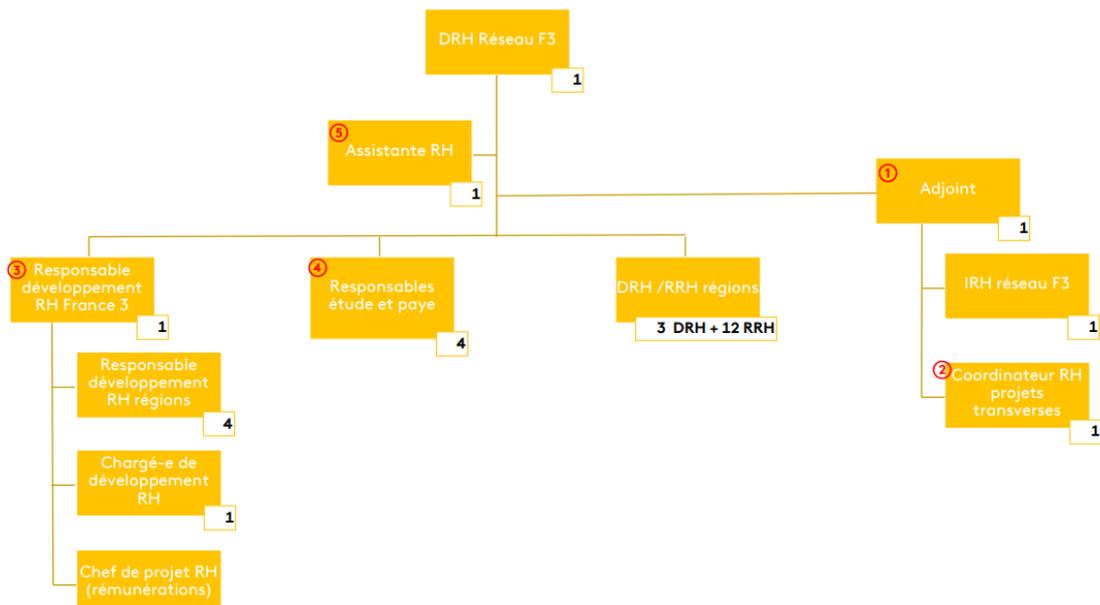
S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Organisation au 1er janvier 2022



SEPTEMBRE 2022

Nouvelle organisation



Vie du CSE : des élus RP à la Fabrique SUD et en Pays de Loire sont nouvellement désignés à la suite de démissions : bienvenue à Jean-François Giordano à la Fabrique Sud (CGT), et à Maryse Lamy en Pays de Loire (FO) !

Prochain CSE : les 20 et 21 septembre 2022.

SUIVEZ-NOUS SUR

@cfdt_ftv

/cfdt.ftv

Votre Représentante Syndicale et vos élus Cfdt : Séverine Dangin (Metz), Yvonne Roehrig (Strasbourg), Olivier Mélinand (Brest), Bruno Espalieu (Lille), Pascal Duquenne (La Fabrique Nord – Lomme), Pascal Lefebvre (Lille).

CFDT-FTV.FR



Nos Délégués syndicaux centraux

Vous souhaitez nous poser des questions ?

Contactez-nous au : **01 56 22 88 21**